

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2020

Date de convocation : 07 décembre 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Délibération pour la tenue à huis-clos du Conseil Municipal
- 2 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 novembre 2020
- 3 – Décisions modificatives
- 4 - Convention d'adhésion des collectivités et établissements affiliés au centre de gestion à la mission relative à l'assistance retraite
- 5 – Astreintes
- 6 – Modification durée acquisition concessions cimetièrre
- 7 – jours de congés exceptionnels
- 8 – Atribus
- 9 – FIC 2021
- 10 – Composteurs SMCTOM
- 11 – Location appartement 27 rue des Myosotis
- 12 – Divers

Étaient présents : Mr Jean-Pierre TUREK, Maire.

Mr Grégory COURTET, Mme Evelyne COURTET, Mr Alain BOURGEOIS, Mme Emilie HEUGAS, Adjoint.
Mme Nicole VEDRINE, Mme Catherine LOISEAU, Mme Sandrine JABY, Mr Mathieu FLABA, Mme Robertine DUFOUR,
Mr Ludovic CHEVREAU, Mr Jean-François BRUGIERE, Mme Florence BOUEIX, Mme Nadège ACHARD.

Absent excusé : Mr Jean-Michel ZANCO. Mr Jean-Michel ZANCO donne procuration à Mr Grégory COURTET.

Présents : 14

Votants : 15

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 10h12. Mme Robertine DUFOUR est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – Délibération pour tenue à huis clos du conseil municipal 2020/122

Il est procédé au vote pour la tenue de la réunion à huis-clos :

Votes pour : 15

2 – Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 novembre 2020

Mr le Maire demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Il est procédé au vote pour approuver le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2020 :

Votes pour : 15

3 – Décisions modificatives 2020/123 et 2020/124

Mr le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Fournitures de voirie	60633		250,00			
Terrains	61521		3 100,00			
Voiries	615231		12 600,00			
Personnel titulaire				6411		12 000,00
Subventions de fonctionnement aux	6574		1 050,00			
Intérêts réglés à l'échéance				66111		1 050,00
Titres annulés (sur exercices antérieurs)				673		600,00
Dégrèvement de taxe foncière sur les				7391171		250,00
Fonds de péréquation des ressources				739223		3 100,00
Fonctionnement dépenses			17 000,00			17 000,00
		Solde	0,00			
Emprunts en euros				1641	H.O.	11 000,00
Bâtiments et installations	2041582	25	11 000,00			
Investissement dépenses			11 000,00			11 000,00
		Solde	0,00			

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Bâtiments publics	61521		100,00			
Créances éteintes				6542		100,00
Fonctionnement dépenses			100,00			100,00
	Solde		0,00			

Il est procédé au vote pour ces virements de crédits :

Votes pour : 12

Vote contre : 0

Abstentions : 3 – Mme Boueix Florence, Mme Achard Nadège, Mr Brugière Jean François

4 - Convention d'adhésion des collectivités et établissements affiliés au centre de gestion à la mission relative à l'assistance retraite 2020/125

Il s'agit d'un accompagnement de la collectivité dans la mise en œuvre des dispositions légales en matière de retraite. Le tarif est de 225 € / an.

Il est procédé au vote pour :

- adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dome
- autoriser le maire à signer la convention
- inscrire les crédits correspondants au budget

Votes pour : 15

5 – Astreintes 2020/126

Le Maire explique à l'assemblée qu'il appartient à l'organe délibérant de déterminer les cas dans lesquels il est possible de recourir à des astreintes et les modalités de leur organisation.

Il propose de ne pas mettre d'astreintes en place, mais de payer des heures supplémentaires aux agents techniques en cas de besoin de déneigement. En cas d'intervention, les agents de la filière technique percevront les indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Il est procédé au vote pour adopter cette proposition :

Votes pour : 15

6 – Modification durée acquisition concessions cimetièrre 2020/127

Suite au vote des tarifs communaux applicables en 2021, Monsieur le Maire précise que désormais, les concessions funéraires ne se vendront plus à perpétuité mais par période de 30 ans.

A compter du 1er janvier 2021, l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal sera pour une durée de 30 ans à 68.00 € le m2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette modification.

7 – Jours de congés exceptionnels 2020/128

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réviser la délibération en date du 29 octobre 2008, fixant les autorisations d'absences accordées par la collectivité. Il est proposé :

Mariage ou conclusion d'un PACS : de l'agent 5 jours ouvrables
d'un enfant 1 jour ouvrable

Décès / obsèques : du conjoint (ou partenaire lié par un PACS) 5 jours ouvrables
d'un enfant 5 jours ouvrables
des père et mère 5 jours ouvrables
des frères et sœurs 2 jours ouvrables
des beau-père et belle-mère 1 jour ouvrable

Accompagnement fin de vie : du conjoint (ou partenaire lié par un PACS) 5 jours ouvrables
d'un enfant mineur ou majeur vivant dans le foyer 5 jours ouvrables
des père et mère 5 jours ouvrables

Garde d'enfant malade : durée des obligations hebdomadaires de service + 1 jour

Médaille d'honneur : régionale, départementale et communale : argent (20 ans de service), vermeil (30 ans de service) et or (38 ans de service) : 1 jour à prendre dans l'année

Don de jours de congés ou repos au profit d'un autre salarié parent d'un enfant de moins de 20 ans gravement malade et nécessitant une présence soutenue en application de la loi du 9 Mai 2014 : Congés payés excédant les 24 jours ouvrables soit la 5^{ème} semaine, RTT, repos compensateurs, jours pris dans le CET

Il est procédé au vote :

Votes pour : 15

8 – Abris 2020/129

Monsieur le Maire expose que la Région, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, a décidé de financer pour les communes qui le souhaitent, des abri-voyageurs à l'usage de leurs administrés et leurs modalités d'obtention. Ces abris d'une valeur de 7000 € sont fournis et posés par la Région.

Il est procédé au vote pour autoriser le maire à solliciter la Région pour bénéficier de cette dotation :

Votes pour : 12

Votes contre : 3 - Mme Boueix Florence, Mme Achard Nadège, Mr Brugière Jean François

9 – FIC 2021 2020/130

Mr le Maire propose une programmation de travaux pour l'année 2021. Ces travaux peuvent recevoir le soutien financier des services du Département via la programmation FIC 2021, ils comprennent :

- L'enfouissement du réseau Orange rue Louis Aragon – Bogros
- Acquisition de tablettes numériques pour l'École des Trois Vallées
- Acquisition d'une structure de jeux pour l'École des Trois Vallées
- Travaux de voirie
- Entretien des bâtiments : changement des chenaux école de Bogros et des fenêtres de la salle d'accueil du Musée de l'École Rurale d'Auvergne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide du FIC pour l'année 2021.

10 – Composteurs SMCTOM

Les composteurs de déchets alimentaires seront mis en place dans quelques mois. Un maître composteur formera les volontaires. Une étude sera faite pour choisir l'emplacement d'un composteur, le deuxième sera mis à l'école. L'école était établissement témoin l'année dernière, la demande a été faite pour renouveler ce dispositif cette année.

Des affiches vont être mises en place par le SMCTOM sur les bennes vertes pour informer la population des déchets pouvant y être déposés.

11 – Location appartement 27 rue des Myosotis 2020/131

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de louer l'appartement N°3, dans l'immeuble collectif au N° 27 rue des Myosotis, à Madame Sabrina Ribeiro à compter du 21 Décembre 2020 ainsi qu'un garage.

12 – Divers

- Le presbytère a été évalué à 27000 € +/- 15 % et l'école des Gannes à 70000 € +/- 15 % par le pôle d'évaluation domaniale.
- Une habitante nous a contacté pour une éventuelle installation en restauration. Le courrier est transmis à tous les élus pour lecture. La commission économie locale sera réunie pour en discuter.
- La commission voirie a été réunie jeudi soir pour discuter de la circulation du bourg. Un plan a été établi et sera mis à l'affichage.
- La région avait initialement proposé de financer des purificateurs d'air pour les écoles. Sur un courrier suivant, elle nous fait part qu'elle prend en charge 80 % HT du montant plafonné à 1800 €. Un devis a été fait pour un montant de 8000 €.
- Le procès-verbal du cimetière qui était prévu le 15 novembre a été reporté au mois de janvier. Le socle dans le columbarium a été réalisé. Le reste des travaux sera fait en janvier, en même temps que les travaux du jardin du souvenir.
- Mme Boueix s'interroge sur des rumeurs qui laisse entendre qu'un 4ème agent technique serait embauché. Mr le Maire lui répond que les rumeurs entendues sont fondées. En effet, les travaux à entreprendre pour remettre les chemins en état et pour continuer à la propreté de la commune vont amener une charge de travail supplémentaire. De plus, un agent s'approche de la retraite et il faut du temps pour former un agent pour le remplacer.
- Le colis des anciens sera distribué avant Noël.
- Pendant le confinement, les personnes vulnérables ont été contactés afin de connaître leurs éventuels besoins pendant cette période et de leur apporter une aide.
- Le recensement prévu en 2021 est reporté en 2022.

Fin de la séance 11h40